

Abonnement agricole

Métropole Aix-Marseille-Provence - Communes de Beaurecueil, Peyrolles en Provence, Rousset et Trets

Tarifs applicables en 2025 sur une base annuelle

	Part délégataire	Part collectivité	Préservation des ressources en eau	Redevance de consommation	Redevance de performance	Total soumis à la T.V.A	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Distribution de l'eau									
Redevance d'abonnement (par an et par abonnement)	100,0000					100,0000	5,50	5,5	105,50
Redevance par m3 d'eau consommé, par tranche de consommation annuelle									
De 0 à 4 000 m3	0,5368	0,2000	0,0700	0,4300	0,01	1,2468	5,50	0,0686	1,3154
Au-delà de 4 000 m3	1,0735	0,2000	0,0700	0,4300	0,01	1,7835	5,50	0,0981	1,8816
Frais d'accès au service de l'eau	68,00					68,00	10,00	6,80	74,80

Les frais d'accès au service sont dus lors de la
souscription de l'abonnement (nouvel abonnement, mutation, concession nouvelle)



Notre territoire est si précieux